

Chaque élève doit être présent et accompagné d'un responsable légal.

Le calendrier d'inscription doit être respecté impérativement.

Dates	Horaire	Venant de (établissements)	Et entrant en	Observations
<b>Lundi 24 juin 2024</b>	7h30/11h30	Tous les lycées	BTS SP3S	PRE-INSCRIPTION (Inscription effective sous condition de l'obtention du bac et après remise en VS du relevé de notes le <b>10 Juillet 24 au plus tard</b> ).
	12h30/16h30		BTS ME	
<b>Mardi 25 juin 2024</b>	7h30/11h30	Tous les lycées	BTS BIOAC	
	12h30/16h30		BTS BIOQ	
<b>Jeudi 27 juin 2024</b>	7H30 /16h30	Tous les lycées	PREMIERES ST2S	
			PREMIERES STL	
<b>Vendredi 28 Juin 2024</b>	7h45/15H30	AUTRES CAS BTS, 1ères / TOUT ETABLISSEMENT		
<b>Mercredi 03 juillet 2024</b>	7h30/11h30	Tout établissement Noms de A à J	Inscriptions secondes PIPAC	
	12h30/17h00	Tout établissement noms de K à Z	Inscriptions secondes PIPAC	
	7h30/11h30 12h30/17h00	Jules Solesse, noms de A à J Jules Solesse, noms de K à Z	Inscriptions des secondes générales et professionnelles	
<b>Jeudi 04 juillet 2024</b>	7h30/11h30	Lougnon + l'Etang	Inscriptions des secondes générales secondes PMIA, CAP AQE	
	12h30/17h00	Autres établissements	Inscriptions des secondes générales secondes PMIA, CAP AQE	

**Pièces à fournir** (aucune photocopie ne sera faite par l'établissement)

**POUR TOUS :**

- Le dossier d'inscription dûment complété et signé
- Photocopie de la pièce d'identité à jour de l'élève
- 2 Photos d'identité pour le carnet de liaison
- Justificatif d'adresse au nom du responsable légal (facture de moins de 3 mois)
- Facture téléphonique fixe et mobile au nom du responsable légal
- Photocopie bulletin du 3ème trimestre
- Photocopie de toutes les pages du livret de famille
- Photocopie de l'extrait de jugement de divorce donnant la garde de l'enfant (en cas de parents divorcés)
- Fiche santé dûment complétée
- Carnet de santé
- Fiche "Inscription à la demi-pension" pour les élèves souhaitant s'inscrire à la cantine
- La somme de 5 € si vous souhaitez adhérer à l'association "maison des lycéens" (facultatif)

**LYCÉENS :**

- Un Relevé d'Identité Bancaire (IBAN) au nom du responsable légal avec nom, prénom et classe de l'élève inscrits au dos
- La fiche "ETUDE AUTOMATIQUE DU DROIT A LA BOURSE" dûment complétée, datée et signée

**ETUDIANTS :**

- Certificat de radiation (exeat), à retirer auprès de l'établissement d'origine
- Photocopie relevé notes du bac
- Avis d'affectation "parcoursup"